

DIVERS

Trail du Wurzel:

Amis sportifs, néophytes ou experts, à vos baskets ! Le trail du Wurzel se déroulera au départ de Villé le 14 avril 2019. Trois distances seront proposées le 12km, le 24km et le 52km qui traverse notre ban communal de la Schran à l'Ungersberg. Pour ceux qui veulent encourager les coureurs, l'arrivée des trois courses est prévue vers midi au centre sportif de Villé.

L'inscription se fera sur place.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.trailduwurtzel.com

Etat civil :

Naissance : Lucie BERTRAND-MELTZ née le 16 janvier 2019
de Mr Thomas BERTRAND-MELTZ et de Mme Emilie CHRISTOPHE

Anniversaires des 80 ans et plus :

Mars :

80 ans : FRANCK Elisabeth
86ans : VONDERSCHER Armand
88 ans : DECAUX Jeannette
94 ans : MUNSCHINA Mariette

Avril : 85 ans : GOMMENGINGER Raymonde

Décès : Hors commune :

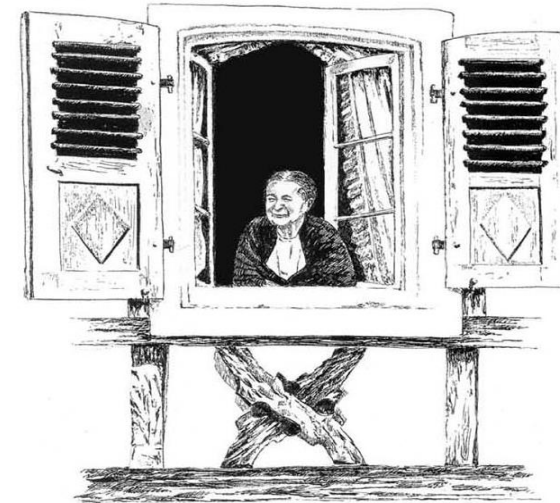
Le 26 décembre 2018 est décédée Mme Denise ANGST- MATHERY

Le 24 janvier est décédée Mme Yvonne WEBER

Le 14 février est décédé Mr VONDERSCHER René

ALBÉ

Mars-Avril 2019 N° 143



S'FANSCHTERGIGERLA

Mars : « Mars sec et beau, remplit cuves et tonneaux. »
« März trocken und schön füllt Bottich und Fass ! »

Avril : « Avril fait la fleur, c'est Mai qui en a l'honneur. »

INFOS COMMUNALES

Journée citoyenne :

Comme les années passées nous reconduisons la journée citoyenne et réaliserons à nouveau diverses tâches telles que nettoyage des fontaines, entretien de chemins, etc...

Toutes les forces vives du village seront les bienvenues. Un apéritif agrémenté de quelques knacks sera servi à l'issue de ces travaux.

Nous comptons sur votre présence le samedi 23 mars à 8h30, place de la mairie.

Changement d'heure.

Dans la nuit du samedi 30 mars au dimanche 31 mars, pensez à avancer votre montre d'une heure.

Aménagement foncier.

Les travaux d'ouverture de chemins et du broyage du bois ont repris mi février. Si la météo le permet, l'entreprise VOGEL commencera l'aménagement des chemins début mars. La création de ces derniers sera terminée pour fin de cette année.

La Poste.

La mission de la Poste consiste à distribuer le courrier en tout point du territoire. Si la qualité de l'adresse postale des habitants est bien évidemment importante, l'implantation des boîtes aux lettres et la nature des équipements doivent aussi répondre aux exigences d'accessibilité et de rapidité de la distribution posées par les différents textes en vigueur. Soucieux d'améliorer la qualité de la distribution et attentif aux conditions de travail des facteurs, nous effectuerons auprès des concitoyens d'Albé un certain nombre de démarches quand nous observerons une non-conformité de l'installation de la boîte aux lettres. Merci de votre compréhension. Eric MATARD (La Poste)

Rubrique canines :

Nous rappelons à nos chers amis des bêtes qu'il est impératif pour la sécurité d'autrui de tenir ces derniers en laisse et pour la propreté du village de ramasser les déjections.

Objets trouvés :

- Clé de marque Vachette avec porte clé Philipps en tissus, trouvée sur la place de retournement du Kapelfeld
- Clé de voiture FIAT trouvée près de la mairie.
- Laisse pour (grand) chien de marque flexi trouvée rue Paul Egger

Tous ces objets sont à récupérer à la mairie

Vente de terrains :

Particulier vend plusieurs parcelles au lieu dit « In der Grube »
Section 28 n°84 (74,86a) ; Section 29 Volotal n°185 (28,37a)
Section 29 Volotal n°246 (72,59a) ; Neugesetz Section 28
Sol n°222 (28,71a) ; Terre 257 (92,24a) ; 259 (19,87a)
Contacter Mr Jean Luc WEBER au 06 31 99 08 73

Particulier vend terrain AOC au Volotal (5.17a) s'adresser au 03.88.57.24.15

Information de la mairie :

En raison de formation, le secrétariat de la mairie sera fermé les vendredis 15 mars et 5 avril 2019.

Nous continuons de constater régulièrement des dépôts sauvages de déchets de toute sorte (gravats de démolition, plaque au plâtre, pneus ... dernièrement encore à l'Ungersberg de la laine de verre et de l'amiante). Notre environnement c'est l'affaire de tous. Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal de 2014 interdit tout dépôt sauvage et tout contrevenant s'expose à une amende allant de la 1^{ère} à la 5^{ème} classe selon la nature de la contravention. Pour agir efficacement contre ces dépôts nous vous demandons de nous signaler rapidement tout transport suspect de matériaux divers et de nous donner toute information qui pourra nous permettre de porter plainte.

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes.

Vous souhaitez vider votre grenier, garage, cave...le comité des fêtes envisage d'organiser un vide grenier au printemps. Cette manifestation se tiendra dans la cour du participant et non sur le trottoir car ce n'est pas un marché aux puces. Si vous êtes intéressés adressez-vous avant le 15 mars à Mme Christiane DILLESEGER au 03 88 57 21 13 ou à un membre du comité des fêtes.

Conseil de fabrique.

La quête pour le chauffage, l'entretien de l'église et de la chapelle se fera dans la matinée du dimanche 24 mars par les membres du conseil de fabrique. Merci pour votre générosité.

Vente de primevères.

Une vente de primevères au profit des enfants défavorisés aura lieu samedi le 09 mars à partir de 9h00. Merci de leurs réserver un bon accueil.